

FR



NOTICE D'INSTALLATION

INSTALLATION / ENTRETIEN / MAINTENANCE / CONSEILS DE SÉCURITÉ



DEL 

COUVERTURE D'HIVERNAGE
LAKE HORS-SOL

NOTICE À LIRE ATTENTIVEMENT ET À CONSERVER POUR UNE CONSULTATION ULTÉRIEURE

Lisez ce manuel attentivement afin de comprendre l'intégralité des informations et de garantir une installation, une utilisation et un entretien en toute sécurité. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages occasionnés par le non-respect des consignes figurant dans le présent manuel.

DESCRIPTIF	p. 4-5
Éléments livrés	p. 4
Outils nécessaires au montage.....	p. 5
Colisage.....	p. 5
INFORMATION.....	p. 6
Pré-requis	p. 6
INSTALLATION.....	p. 7-8
Mise en place de la couverture.....	p. 7
Ouverture du bassin.....	p. 9
ENTRETIEN / MAINTENANCE	p. 10-12
Niveau d'eau du bassin.....	p. 10
Filtration et traitement de l'eau	p. 10
Entretien (à la charge du client)	p. 11
Maintenance	p. 12
Hivernage	p. 13
Pièces détachées.....	p. 13
CONSEILS DE SÉCURITÉ.....	p. 14-15
RECYCLAGE	p. 16
RÈGLEMENTATION	p. 17
CONDITION DE GARANTIE	p. 17

DESSCRIPTIF

ÉLÉMENTS LIVRÉS



➤ VERSION STANDARD



Tissu 580g/m²



Poignée de tension
Wood'Lock



Pince Wood'Lock

DESSCRIPTIF

OUTILS NÉCESSAIRES AU MONTAGE



Aucun outils est necessaire.

COLISAGE



1 colis
colis : 0.80 x 0.60 x 0.35 m
Poids en kg : variable.

MONTAGE



2 personnes



2 heures

INFORMATION

PRÉ-REQUIS

	<p>Le niveau d'eau doit être respecté quand la couverture est installée.</p> 
	<p>La couverture doit reposer sur les margelles d'au moins 20 cm sur toute la périphérie du bassin.</p> <p>Rappels : il est impératif que le bassin soit semi-enterré de minimum 11 cm (ou complètement hors-sol) afin de pouvoir actionner les accrochages Wood'Lock et que l'épaisseur des margelles soit comprise entre 28 et 42 mm</p> <p>Par rapport à la conformité à la norme NF P90-308, aucune variation de hauteur de margelle n'est acceptée. Par ailleurs, il convient qu'il y ait un débord minimal de 20 cm sur la périphérie du bassin.</p> 
	<p>Penser à mettre les équipements de sécurité.</p>
	<p>S'entraîner avant montage à l'utilisation des Woodlock (serrage et desserrage).</p>

 **NOUS VOUS CONSEILLONS DE LIRE TOUTES LES ETAPES DE LA POSE AVANT LA MISE EN PLACE AFIN D'EVITER TOUTES MANIPULATIONS INUTILES.**

INSTALLATION

MISE EN PLACE DE LA COUVERTURE / FERMETURE DU BASSIN

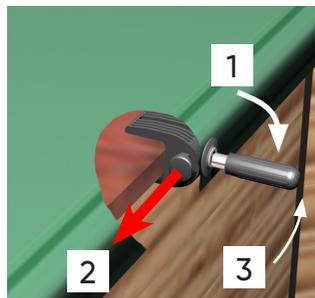
	
	Tissu enduit PVC de 580g/m ²

	
	Poignée de tension Wood'Lock
	Pince Wood'Lock

L'accrochage Wood'Lock constitue un système de verrouillage à double action et avec utilisation d'un outil (poignée de tension/déverrouillage).

Le verrouillage du système se réalise en abaissant la poignée.

Le déverrouillage se produit en exerçant une pression vers le bas tout en tirant sur la poignée de débrayage puis en remontant la poignée de tension (la position débrayée étant maintenue).



Le déverrouillage se fait en 3 étapes.

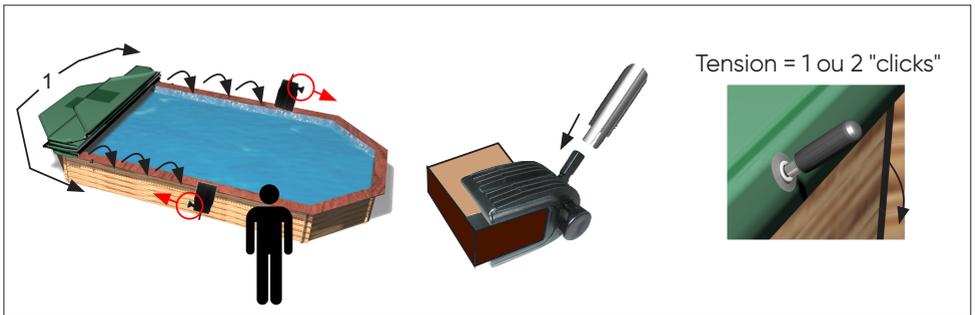
- 1 • Avec la poignée de tension exercer une pression vers bas.
- 2 • Dans le même temps, tirer sur la poignée de débrayage.
- 3 • Maintenir la position débrayée, remonter la poignée de tension.

Enlever l'oeillet de la tige de traction et retirer la couverture.

INSTALLATION

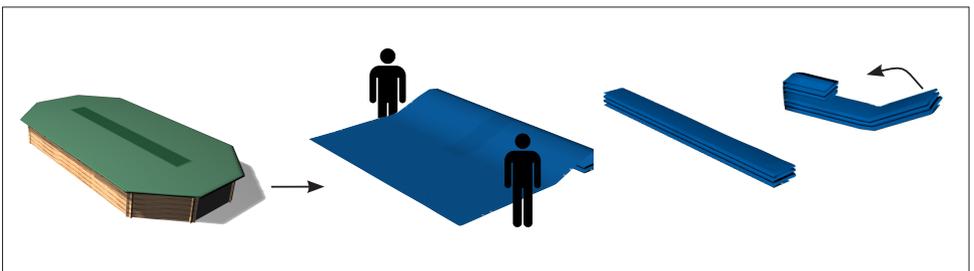
ÉTAPES

- Déplier progressivement la couverture en partant d'une largeur et en mettant une pince Wood'Lock à chaque oeillet.
- Enfiler l'oeillet dans la tige de traction, sans tendre. Attention au sens de pose des pinces Wood'Lock, la poignée de débrayage doit être à gauche, et la tige de traction en position haute.
- Après avoir mis en place la couverture et posé tous les Wood'Lock, tendre la couverture.
- Faire le tour du bassin en descendant la tige de traction de 1 ou 2 "clics" sur chaque pince Wood Lock, jusqu'à obtenir une tension maximum de la couverture.



OUVERTURE DU BASSIN

- Décrocher l'ensemble des Wood'Lock.
- Faites glisser la couverture sur la plage.
- Nettoyer et sécher les équipements.
- Nettoyer et sécher la couverture, avant de la plier et de la ranger dans un endroit sec.



 **Lors d'une intervention, le technicien doit porter ses EPI (équipements de protection individuelle) : gants, lunettes, tapis, etc...**

NIVEAU D'EAU DU BASSIN

- Afin d'assurer une sécurité optimum et un bon fonctionnement,, toujours vérifier que le niveau d'eau du bassin reste constant et conforme aux préconisations du fabricant (pour plus de confort, utiliser un trop-plein, et un régulateur de niveau d'eau).
- Un niveau trop haut est la conséquence d'un trop-plein obstrué par des feuilles ou autre.
- Un niveau d'eau recommandé : entre 7 cm et 15 cm en dessous du haut de la margelle

FILTRATION & TRAITEMENT DE L'EAU

- Programmer la filtration pendant les heures d'ensoleillement et la faire fonctionner en permanence dès que l'eau atteint 28°C.
- Afin de garantir la longévité de votre installation, l'eau de la piscine doit être correctement traitée selon les normes et recommandations en vigueur (NF EN 16713-3)
- Le pH, le TH et le TAC de l'eau doivent être vérifiés et ajustés aussi souvent que nécessaire (il faudra cependant veiller à ne pas corriger ces 3 paramètres indépendamment les uns des autres, mais le faire en utilisant la table de Taylor et équilibrer l'eau en fonction des 3 paramètres analysés).

ENTRETIEN (à la charge du client)

- Effectuer un nettoyage approfondi de la couverture deux fois par an (mise en service et hivernage). Ceci est d'autant plus important si l'eau de la piscine est calcaire. Pour cela, utiliser un produit nettoyant détartrant (voir catalogue) et rincer au jet d'eau.
- Ne pas laisser de feuilles s'amonceler et se décomposer sur la couverture.
- Nettoyer régulièrement la couverture en la retirant du bassin et en la plaçant à plat sur un support adapté (attention aux végétaux et objets coupants qui risquent d'altérer la toile). Rincer à l'eau courante les 2 faces de la couverture et, si besoin, nettoyer à l'aide d'une éponge non abrasive les zones les plus sales (imprégner l'éponge de nettoyant ligne d'eau pour piscine, si besoin).
- Ne pas utiliser de produits abrasifs ni de solvants pour nettoyer la couverture.
- Il convient d'effectuer une inspection de l'ensemble du système, en cas d'effort anormal sur la couverture (chute).
- Effectuer une vérification annuelle des sangles.
- Les éléments métalliques devront être nettoyés et lubrifiés régulièrement afin de ne pas altérer leur fonctionnement, ce qui pourrait présenter un risque (lésions aux pieds en cas de choc, chute). En cas de détérioration, procéder au remplacement des pièces défectueuses par des pièces d'origine.

MAINTENANCE (1 FOIS PAR AN MINIMUM)

- Ce produit ne présente pas d'éléments d'usure nécessitant des remplacements. Toutefois si vous venez à constater la dégradation de certaines pièces veiller à leur remplacement.
- Toutes les pièces de rechange doivent être d'origine ou conformes à la norme NF P90-308.
- Vérifier le bon fonctionnement de l'installation.
- Inspecter l'ensemble de la couverture.
- Il est nécessaire de vérifier à chaque début de saison et en cas d'événement accidentel (chute d'un corps, grêle sur la couverture, effort anormal sur la couverture etc.) que la couverture ne présente pas de dégradations visibles, susceptibles de compromettre la fonction de sécurité (fissures, trous, déformations, etc.). Procéder au changement des pièces ou de l'ensemble de la couverture le cas échéant.
- Vérifier l'état des sangles (coutures) et en particulier le niveau d'usure de la gaine anti-abrasion. Si celle-ci ne remplit plus sa fonction de protection contre l'abrasion de la sangle au contact de la margelle, procéder au remplacement de celle-ci.
- SAV : coordonnées au dos du document.

➤ À CHAQUE UTILISATION

- Faire un contrôle visuel des éléments de fixation et d'entraînement.

➤ TOUS LES 3 MOIS

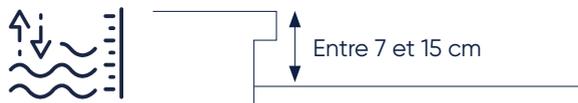
- Faire un nettoyage complet.

➤ TOUS LES 4 MOIS ET APRÈS CHAQUE ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL (CHUTE, FORTE PLUIE, TEMPÊTE, NEIGE, CHOC PARTICULIER...)

- Faire un contrôle approfondi de l'ensemble des composants de la couverture (état et assemblage toile, coutures, sangles, cliquets, pitons, patins anti abrasion, ...).

HIVERNAGE

- Positionner la couverture en position fermée et maintenir le niveau d'eau constant et conforme aux préconisations du fabricant.



- Le déneigement de la couverture doit se faire au moyen d'un outil non contondant (type brosse de fond synthétique ou balai).

PIÈCES DÉTACHÉES

Catalogue en ligne :



<https://www.my-cfgroup.fr/fr/pièces-detachées>

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Lisez attentivement les recommandations ci-dessous.

AVERTISSEMENT

La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée.

Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.

Apprenez les gestes qui sauvent.

La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.



Mémorisez et affichez près de la piscine les numéros des premiers secours.

☎ **18** (en France) ou **112**

POMPIER

☎ **15**

SAMU

(écrire le numéro correspondant à votre région)



CENTRE
ANTIPOISON

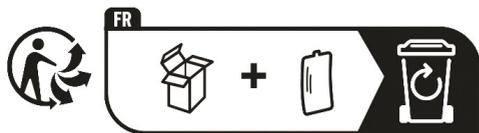
CONSEILS DE SÉCURITÉ

- Cette couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.
- **AVERTISSEMENT** : la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture fermée, verrouillée et correctement installée conformément aux instructions du fabricant.
- La couverture doit être systématiquement installée en cas d'absence même momentanée du domicile.
- Contrôler l'absence de baigneurs ou de corps étrangers dans le bassin avant et pendant la manoeuvre.
- Ranger les dispositifs et/ou outils nécessaires pour actionner les couvertures hors de portée des enfants.
- La mise en oeuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable.
- Hormis pour les fonds mobiles, les terrasses mobiles et les éléments d'habillage prévus à cet effet (caillebotis par exemple), interdire de monter, marcher ou de sauter sur une couverture de sécurité.
- Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès du bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation du couverture ou lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement ou du bassin.
- Respecter les hauteurs d'eau définies par le fabricant.
- Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés de 8 ans et plus, et des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou un manque d'expérience et de connaissances s'ils ont reçu une supervision ou des instructions concernant l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et comprennent les dangers impliqués.

Un enfant se noie en moins de 3 minutes, aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance d'un adulte responsable.

RECYCLAGE

EMBALLAGE

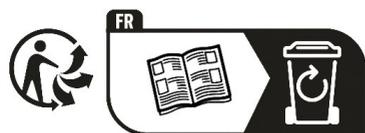


Procédez à la mise au rebut des emballages dans les règles et prescriptions en vigueur.

FIN DE VIE



- Ne jetez pas vos appareils mis au rebut ni les piles usagées avec les déchets ménagers non triés.
- Vous avez la responsabilité de remettre tous vos déchets et notamment ceux d'équipements électriques et électroniques en les déposant à un point de collecte dédié pour le recyclage et la revalorisation.
- Certains produits contiennent potentiellement des substances dangereuses pour l'environnement celles-ci seront éliminées ou neutralisées.
- Informez-vous des systèmes de reprise et de collecte existants. www.quefairedemesdechets.fr



Procédez à la mise au rebut de la notice dans les règles et prescriptions en vigueur, lors du remplacement du produit.

NORME

- Cette couverture est conforme à la norme NFP 90-308.
- Les conditions de pose et d'utilisation indiquées dans la notice technique doivent être respectées pour une parfaite conformité.

CONDITION DE GARANTIE

connectez vous sur www.del-piscine.fr pour consulter toutes les garanties.



<https://www.del-piscine.fr/rechercher-une-garantie>

DEL SAS
ZA LA BASSE CROIX ROUGE
35530 BRÉCÉ - FRANCE

☎ +33 (0)9 70 72 5000 / INFO.FR@CF.GROUP

CACHET

une marque

